



Fédération Sportive & Gymnique du Travail Commission Régionale d'Alsace de Cyclisme

PUBLICATION DE COURSE

Date: Samedi 23 et Dimanche 24 Septembre (3 étapes)

Lieu: Wittenheim, au parc Oxlane-Village à l'arrière de Décathlon

Titre de l'épreuve : **Cross Tour Temps 2 Sport**

Manche du Trophée Interrégional cyclo-cross 2017 (Classement général)

ORGANISATEUR: Vélo Club Wittenheim

COUREURS ADMIS: **Licenciés FSGT et FFC de toutes les catégories (Epreuve mixte)**

ATTENTION : Cette épreuve est un cyclo-cross. Tous les coureurs courent dans la catégorie d'âge qui sera la leur en 2018.

ENGAGEMENTS: A faire parvenir pour le **20 septembre** à: JAUGEY Fabrice
32a rue de l'III
68390 SAUSHEIM

Tarifs poussins pupilles et benjamins 5€, hors délai et sur place (que Dimanche après-midi) 8€. Ces 3 catégories courent uniquement le Dimanche après-midi.

Tarifs pour les autres catégories 15€. Sur place 24€. Les coureurs doivent obligatoirement participer aux 3 étapes. Les engagements sur place ne sont donc admis que le samedi.

INSCRIPTIONS SUR PLACE + DOSSARDS : Samedi à partir de 12h00 pour les participants aux 3 étapes, Dimanche 12h30 pour les jeunes au Hall terrasse Décathlon.
Clôture 1/4 H. avant le départ des courses

DEPART ET ARRIVEE: Parc Oxlane Village, Décathlon Wittenheim, circuit de 2,4 km

1ère étape samedi 23 septembre

Horaires	Catégories	Distances
13h00	Minimes, cadets, garçons et filles - 12/13 -14/15 ans	20mn et 30mn
14H00	V4, SV4 et Anciens FSGT, coureurs FFC nés avant 1979 (39 ans et plus) et Dames	40mn
15h15	Seniors juniors 2/3/4 et V3 FSGT, 1/2/3 et Pass FFC (38 ans et moins)	45mn

2ème étape, Dimanche 24 septembre CLM individuel sur un tour de circuit

Départ à partir de 9h00, toutes les 30 secondes ou toutes les minutes selon le nombre de participants dans l'ordre inverse du classement de la 1^{ère} étape. En premier partent les Minimes, puis les Cadets etc. Les horaires de départ seront publiés la veille sur le site de la FSGT.

3ème étape dimanche 24 septembre

Horaires	Catégories	Tours	Distances
13h00	Poussins garçons et filles - 5/7 ans	3 (1)	2,2 Km
13h00	Pupilles garçons et filles - 8/9 ans	5 (1)	3,7 Km
13h30	Benjamins garçons et filles - 10/11 ans	7 (1)	5,2 Km
14h00	Minimes et cadets garçons et filles - 12/13 et 14/15 ans	? (2)	20/30mn
14H45	V4, SV4 et Anciens FSGT, coureurs FFC nés avant 1979 (39 ans et plus et Dames	? (2)	40mn
16h00	Seniors juniors 2/3/4 et V3 FSGT, 1/2/3 et Pass FFC (38 ans et moins)	? (2)	45mn

(1) Petit circuit de 0,740 km.

(2) Circuit de 2,4 km

Règlement particulier

Les coureurs doivent obligatoirement s'engager pour les trois étapes. Les engagements sur place ne sont donc admis que le samedi. Les engagements pour une seule épreuve seront refusés.

Le nombre d'engagés est limité à 60 coureurs par épreuve.

Les vélos type VTT ne sont pas autorisés.

Pour les coureurs doublement licencié FFC - FSGT la catégorie FSGT sera prise en compte.

L'épreuve du CLM se déroulera sur le même circuit et dans le même sens que la course de samedi. Il sera strictement interdit de s'échauffer sur le circuit du CLM après le départ du premier minime.

Un coureur victime d'un ennui mécanique (crevaisson ou bris de matériel) lors du CLM aura la possibilité de prendre un second départ après présentation du vélo endommagé aux commissaires.

L'épreuve du dimanche aura lieu sur le même circuit mais dans le sens contraire du CLM et de la 1^{ère} étape.

Le classement général (aux points) sera obtenu par l'addition des places de chaque coureur aux 3 étapes. La place obtenue au CLM départagera les coureurs à égalité de points.

Il y aura une remise de maillots distinctifs sur le podium à l'issue de chaque étape.

Maillots jaunes : 1^{er} au scratch de l'épreuve des seniors / juniors

Maillots blancs : 1^{er} des moins - de 23 ans (junior et espoir)

Maillots bleus : 1^{er} au scratch de la course des vétérans

Maillots rouges : 1^{ère} Féminine de la course des vétérans

Le protocole et la remise des prix pour l'ensemble de l'épreuve aura lieu après la 3^{ème} étape, Nombreuses médailles et coupes, maillots distinctifs et bons d'achat.

Port du casque rigide obligatoire.

COMMISSAIRES: Désignés par la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace.

CONTRÔLE MEDICAL : Local dans le magasin Décathlon